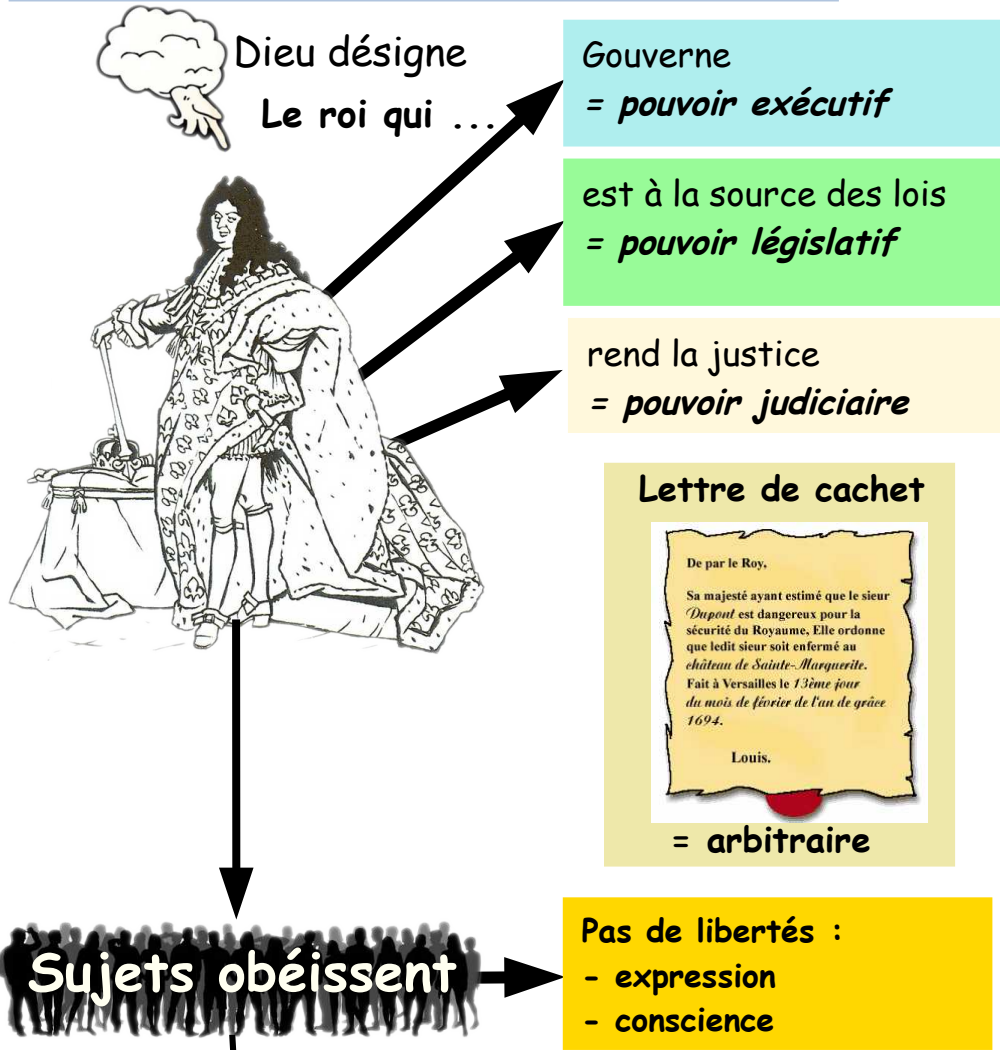


LE ROYAUME DE FRANCE AU XVIII^{ème} SIÈCLE OU L'ANCIEN RÉGIME.

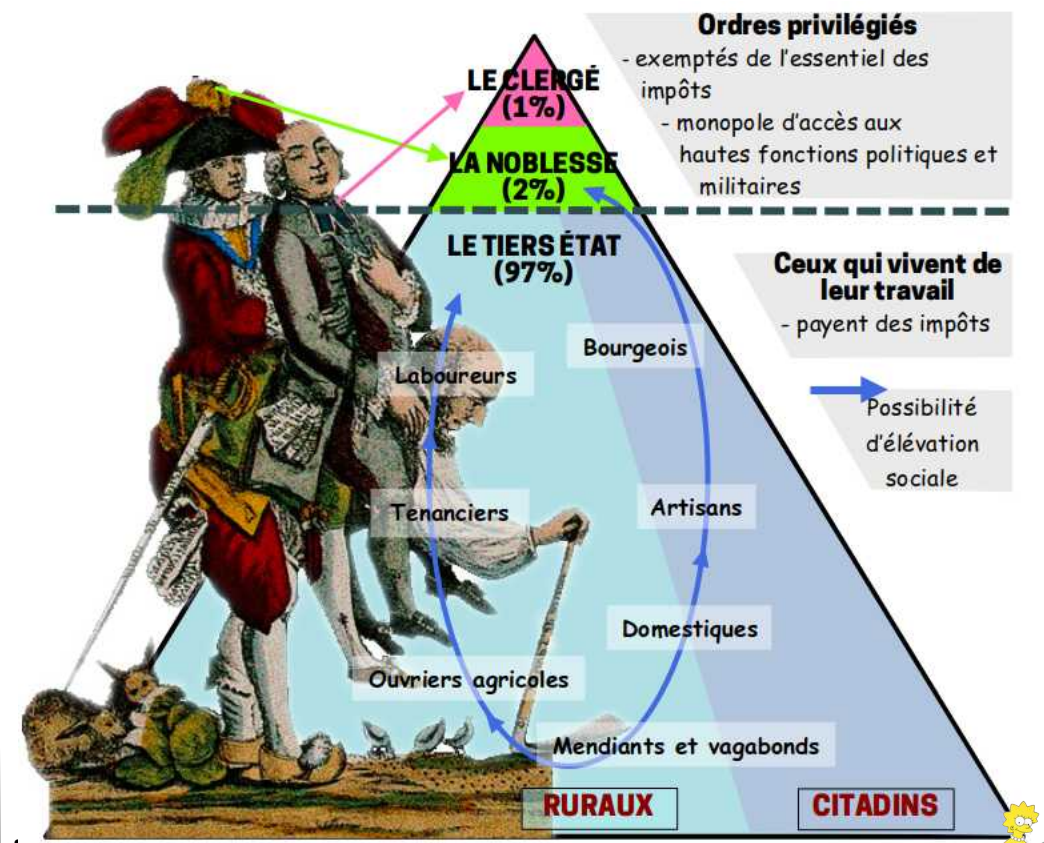
UNE ORGANISATION POLITIQUE :

-Une monarchie absolue de droit divin



UNE ORGANISATION SOCIALE :

-Une société d'ordres inégalitaire.



Vocabulaire :

- *Pouvoir exécutif* = faire appliquer la loi.
- *Pouvoir législatif* = faire la loi, la fabriquer.
- *Pouvoir judiciaire* = juger ceux qui ne respectent pas la loi.
- *Privilège* = avoir un droit que les autres n'ont pas.